

COMPTE RENDU DE L'INSTANCE DE PROXIMITÉ

DU 10 JANVIER 2023

Direction : V. Le Falher ; G. Seiler ; A-S Masset ; R. Métais ; E. Guillon

Élu.e.s : Pour la CGT : E. Duplay, Y. Ledos et A. Boulay-Dupé.

Pour FO : M. Lamy et C. Amouriaux.

Invité : Julien Durand, psychologue du travail

1 – RESSOURCES HUMAINES

A/ Point ambiance au travail

Les élus interrogent la pertinence d'un tel point demandé par la direction, en présence du psychologue du travail. Pour les élu.e.s, l'intervention du psychologue doit être limitée aux bilans qu'il peut tirer des entretiens et des sollicitations des salarié.e.s. Ce point "ambiance au travail" est, en outre, une notion trop floue pour avancer concrètement sur certains dossiers qui peuvent/doivent être abordés en instance. La question avait été abordée précédemment lors de l'élaboration du comité de pilotage. La direction accepte l'idée de retirer ce rendez-vous, censé être trimestriel, et de prévoir un autre mode de rencontre et de discussion avec le psychologue du travail.

B/ Informations sur mouvements, mobilités et postes à pourvoir

- Olivier Bounaud, nommé au poste de responsable IMG au 1er janvier.
- Anne-Sophie Masset, nommée au poste de responsable RH au 1er janvier.
- Détachement de Claude Bouchet à la coordination web prolongé jusqu'au 30 juin.
- Détachement de Murielle Dreux à l'édition web prolongé jusqu'au 30 juin.
- Détachement de Didier Jan au 18H30 prolongé jusqu'au 31 août 2023.
- Détachement de Séverine Bourgault prolongé jusqu'au 31 mars.
- Éléonore Bianchi en CDD sur le complément de temps partiel thérapeutique au service production
- Agnès Adet en CDD depuis le 2 janvier et jusqu'au 29 janvier sur un motif de renfort alors qu'une assistante est en arrêt maladie à l'UO. Les élus demandent pourquoi le motif arrêt maladie n'a-t-il pas été utilisé pour éviter des carences à la fin du contrat, dans la mesure où les besoins sont importants dans le service ?

Publication à venir :

- Poste d'OPS
- Poste de scripte

- Republication du poste de technicien vidéo (disparu de l'offre Monkiosque suite à un changement de logiciel)

Présentation au Coca de janvier des deux postes de rédacteur à Nantes.

Un poste d'OPS est pour l'instant gelé en attendant de voir les besoins.

Le poste de monteur du Mans n'est toujours pas comblé et ne fait toujours pas l'objet d'une republication. La direction indique qu'elle table sur la fin juin 2023 pour recruter un.e candidat.e, afin d'être dans le timing du projet Tempo. Les élu.e.s font remarquer que le précédent titulaire du poste est parti à la retraite il y a trois ans et quatre mois... Le délai n'est pas raisonnable.

Le remplacement d'un informaticien, en mission du 1er février au 30 juin, devrait être assuré par un.e intérimaire, car aucun candidat ne s'est manifesté dans le réseau après la publication de sa mission.

Une organisatrice d'activité arrivera au 1er février, il faudra la former car c'est quelqu'un qui arrive de la filière production, en CDD régulier à La Fabrique. La personne devrait être formée sur le logiciel Planif en février à Amiens. Il s'agira d'un CDD dans un premier temps.

C/ Monespace pour CDD

Selon la direction, l'accès à Monespace pour les CDD le temps de leurs contrats est trop compliqué techniquement pour être possible en dessous de trois mois de contrat. Pour les élu.e.s, cela pénalise pourtant leurs accès aux services internes de l'entreprise, notamment pour leurs déclaratifs RIA et les réalisés de mission. Une charge de travail qui revient donc aux assistantes, déjà débordées. Les CDD ne peuvent pas non plus accéder à l'annuaire, ce qui peut leur poser problème dans leur travail.

Pour l'annuaire, la direction propose d'éditer un annuaire sur word avec tous les numéros de la station à remettre aux CDD lorsqu'ils arrivent.

Les élus alertent aussi sur le fait que sur Newsboard aussi, les profils sont régionalisés. Du coup, un CDD ne peut pas rentrer ses synthés. Chaque antenne doit donner les droits spécifiques au Newsboard de son périmètre. Quand il y a un nouveau contrat d'un nouveau CDD, il faut prévenir l'informatique pour ouvrir les droits sur cette antenne-là. En l'absence de session CDD, si un.e titulaire donne ses codes à un CDD, cette personne se trouve en faute professionnelle car les codes donnent accès à tout.

D/ Copil

Les élu.e.s s'interrogent sur la pertinence d'un nouveau Copil, basé sur l'ancien Comité de pilotage mis en place après une alerte lancée en 2018 par le médecin du travail (prévu puis laissé de côté par la pandémie). Vincent Le Falher se demande également si ce dispositif est encore d'actualité alors que quasiment tout l'encadrement de l'époque a été renouvelé.

Les élu.e.s préféreraient axer la priorité sur le service de la planification, en grande difficulté conjoncturelle et structurelle, en ce moment.

Un rendez-vous entre la direction et les élu.e.s sur la suite à donner à ce Copil ou son remplacement par un autre dispositif est programmé le 8 mars prochain en matinée.

E/ Formation RPS (Risques psycho-sociaux)

Selon la direction, tous les managers en Pays de la Loire sont formés aux risques psycho-sociaux (RPS). L'encadrement intermédiaire au niveau de la rédaction a été sensibilisé lors d'un séminaire de l'encadrement élargi. Les cadres techniques devraient, à leur tour, être sensibilisés sur ces thématiques.

La direction fait également le point pour savoir si tous les cadres ont bien suivi un cursus de manager.

Le cabinet ACCA est aussi en train de monter des programmes de formation sur les RPS. Les élus seront aussi formés sur le sujet et sur le module médiation. Dans les cadres intermédiaires, on comptabilise aussi les chefs d'équipement. Les cadres auront aussi la formation sur la prévention du harcèlement. L'ensemble du plan d'action sera réalisé par ACCA. Il sera présenté mi-janvier auprès de la DSQVT.

F/ Projet de plan de développement des compétences 2023

Le document a été présenté aux élu.e.s. Pas de commentaires particuliers, faute de temps pour travailler dessus, le document ayant été transmis trop tard.

Le plan définit les priorités de la direction : poursuite du développement numérique, etc...

Pour les Pays de la Loire, 1302 heures de formation prévues pour un budget de 43230 euros et 93 stagiaires formés.

Les élus soulignent l'appétence de plusieurs journalistes pour la formation sur le climat, et l'importance d'accélérer la formation sur le risque industriel au regard de récents événements.

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire à une formation. La campagne des entretiens annuels vient de commencer, avec un objectif de 100% des entretiens au mois de mars. C'est le moment privilégié pour effectuer les demandes de formations.

Le plan d'action sur le harcèlement et les RPS représente un gros volume du plan de formation dans notre région.

G/ Quelle est la situation à date dans le service organisation ?

Une organisatrice d'activité arrive le 1er février. En attendant, une salariée en arrêt de travail depuis le 8 décembre a fait part de ses difficultés professionnelles et de sa surcharge de travail au début du mois de décembre.

En parallèle, un recensement des activités de chacune des assistantes de l'UO a été réalisé par la direction. Un déséquilibre de charge de travail a été identifié, "sur le plan théorique". Un point individuel sur ces listes de tâches en est cours entre les salariées du service, et le chef de centre et la RRH, pour voir la manière dont la charge de travail est vécue par chacune. La direction explique : si on prend les demandes et la gestion des contrats de CDD, l'une des assistantes doit en gérer 30 chaque semaine, une autre ne doit suivre que 10 demandes à la semaine. D'où l'importance de vérifier la charge que représente chaque tâche.

Les élu.e.s soulignent le fait que des tâches de personnes en absence maladie ont été ventilées sur le service UO alors que la direction ne savait pas quelles étaient les tâches de chacune.

Pour l'UA, une redéfinition des tâches d'une des assistantes va être réalisée, ainsi qu'un entretien pour préciser les choses. La direction prépare aussi l'éventuel retour au travail d'une autre salariée, et la réattribution d'activités dimensionnée à sa possible reprise de travail à temps partiel.

Un récapitulatif des tâches réalisées par chacune a été communiqué aux élu.e.s pour faire la transparence sur l'activité du service.

2 – QUESTIONS TECHNIQUES OU IMG

A/ Débit entrant et descendant (2 questions)

Les élu.e.s rappellent que le périmètre d'intervention sur les débits de réseau relève de la compétence du service informatique, pas celui du cadre de maintenance. Un point va être réalisé avec les chef de centre et les services concernés dans le prochain jours.

Le problème vient des contrats passés avec les fournisseurs d'accès pour des débits trop petits pour faire passer de la HD qui ont été passés au niveau du réseau. Un nouvel appel d'offres devrait être mis en place en central pour augmenter le débit, pour une mise en service en 2024.

La direction est également en train de voir ce qui pourrait bloquer auprès des monteurs. Les rushes sont reçus dans les salles de montage a minima à temps réel. C'est incompressible.

B/ Délestages d'électricité

Pas de délestages prévus. À priori, l'audiovisuel public reste prioritaire en Pays de la Loire. Des onduleurs existent au Mans et à Nantes, qui assurent une heure d'électricité de secours.

C/ Plan d'action sobriété énergétique

Un plan d'action visant à baisser la température générale dans les locaux a déjà été mis en place au niveau national, et en déclinaison locale. La direction renvoie à la responsabilité collective pour faire baisser la consommation énergétique. Au sein des Pays de la Loire, des travaux sont prévus du 17 au 20 janvier pour améliorer l'isolation de la partie nord du bâtiment. Cela ne résoudra pas tout. Sur le parc automobile, cela fait longtemps qu'une réflexion est entamée sur des véhicules électriques, mais la flotte intègre déjà des véhicules hybrides depuis quelques années. Pour ce qui est des véhicules électriques, il faut aussi prendre en compte le prix de l'électricité. Concernant le parc auto, la décision sera prise au niveau national.

D/ Bureau IMG

La confidentialité des propos n'est pas assurée dans les locaux occupés actuellement par le service IMG. Le chef de centre ne souhaite pas de changement pour privilégier le travail d'équipe et le partage des informations mais propose des pistes de bureaux utilisables pour les réunions ou les visios qui nécessitent de la confidentialité. Le local derrière l'accueil a été identifié. L'ancien bureau de VEF pourrait devenir une nouvelle salle de réunion.

Delphine Touzain, l'ergonome de France Télévisions va venir pour prendre part à cette réflexion.

E/ BIP Vendée

Des problèmes récurrents existent lors des prises de son des commentaires de la BEX de La-Roche-sur-Yon. Le chef de centre n'a pas encore eu le temps de se rendre sur place. Il souhaite visiter les locaux de la BEX avec le responsable de maintenance pour mieux cerner les difficultés. Ce déplacement doit être planifié.

3 – ORGANISATION ET PLANIFICATION

A/ Planifications OPS sur VALP

Un VALP a été tourné sans preneur de son. La direction indique qu'aucun CDD n'était disponible pour assurer la prise de son de ce reportage en fin d'année, en l'absence de titulaires en nombre suffisant. Les élu.e.s rappellent que les remplacements des titulaires partis en retraite sont d'autant plus nécessaires pour le bon fonctionnement du service, afin d'éviter ce genre de problème.

B/ Planning semaine 1

Le planning est sorti dès le vendredi midi mais a nécessité beaucoup de corrections qui ont dû être apportées par les assistantes. La direction explique que l'absence d'une assistante et d'un organisateur d'activités ont perturbé la planification. L'organisateur d'activité avait fait l'export le mardi avant de partir définitivement, puis le planning a été corrigé à la main. Il a été sorti dans des conditions particulières qui ne satisfaisaient personne.

C/ Bureau La-Roche-sur-Yon

L'absence potentiellement longue du JRI de La-Roche-sur-Yon peut peser sur son binôme dans la gestion quotidienne du bureau excentré. Cela avait été le cas lors de la précédente absence longue de ce dernier. Les élu.e.s souhaiteraient qu'une solution de remplacement pérenne soit privilégiée, par un CDD ou par un.e salarié.e permanent.e pour ne pas pénaliser son collègue. D'autant que cela permettrait d'éviter des allers-retours quotidiens en voiture, qui alourdissent notre empreinte carbone.

Le rédacteur en chef estime que le rédacteur bénéficie du soutien de sa hiérarchie et que certains salariés nantais sont volontaires pour aller travailler en Vendée. "Il n'est donc pas esseulé", dicit G. Seiler, qui indique qu'un remplacement à long terme n'est pas envisagé. Selon la direction, les allers-retours en train sont privilégiés.

4 – ACTUALITÉS DE L'ANTENNE ET DE LA RÉDACTION

A/ JT midi

Les équipes qui travaillent sur cette édition évoquent un problème de suivi et d'ambition. Les adjoints découvrent souvent les invités le jour même, laissant aux seules présentatrices la responsabilité éditoriale de les programmer. Cela génère un sentiment d'isolement et de peur de l'erreur, sentiment accentué par le manque de sujets frais. Les équipes d'actu 8h ne

fournissent que rarement des éléments pour midi et les directs sont souvent enregistrés, ce qui met les équipes, montage, édition et présentation sous pression...

Le rédacteur en chef conteste ces remarques et ne trouve pas qu'il y ait le moindre problème sur cette édition. Quant à modifier le planning des cadres pour assigner un adjoint dédié au JT midi, G. Seiler comme V. Le Falher pensent que ce n'est pas une bonne solution.

Bref, circulez, y'a rien à voir...

Pour le mois de décembre, la direction reconnaît cependant qu'il y a eu sur les éditions de midi comme sur le 18h30 des présentateurs et des présentatrices qui ont eu une charge de travail plus importante. Elles ont été remerciées pour leur investissement.

B/ JT soir sur les lumières de Laval

Selon le rédacteur en chef, la décision finale de mise à l'antenne d'une image appartient au cadre éditorial. "On peut parfois considérer qu'un direct, même s'il n'est pas d'une qualité optimale, peut avoir une valeur éditoriale." Selon la direction, l'OPS et le technicien vidéo sont dans leur rôle en signalant qu'une qualité n'est pas broadcast. "Mais cela n'est pas l'alpha et l'oméga de la décision." L'appréciation est en fonction de l'intérêt. "Une image un peu pixellisée, si c'est sur une fin de journal, on peut s'en passer. Mais la même qualité de duplex après un attentat, il faut la prendre." S'il y a désaccord, selon Vincent Le Falher, la réponse est simple : "s'il y a un procès, c'est le rédacteur en chef, éventuellement le directeur ou le journaliste qui passe au tribunal. C'est donc celui qui a la responsabilité juridique qui doit avoir le dernier mot." Le chef de centre précise que cela ne veut pas dire qu'il ne faut plus être vigilant sur la qualité des images que l'on met à l'antenne.

Les élu.e.s rappellent que le technicien vidéo avait le choix entre une image dégradée dans le noir, sans signal de qualité, ou des images propres permettant de montrer le contexte des lumières de Laval. Pendant le direct, le journaliste a d'abord été mis à l'antenne pour le début de son intervention. Un OFF d'illustration était prévu. Le technicien a fait le choix de mettre ce OFF plein pot. La rédactrice en chef du JT a demandé à ce que le journaliste reste en double fenêtre car les images avaient été tournées quelques jours auparavant sans le contexte du jour dont la foule présente. Le technicien vidéo a signifié que l'image du direct était de mauvaise qualité et qu'il préférerait donner la priorité au OFF d'illustration afin de proposer une image de qualité aux téléspectateurs. Il est revenu sur le journaliste à la fin de son intervention. Il ne s'agissait pas d'une couverture d'attentat, mais d'un événement pour lequel on avait mobilisés des moyens conséquents à plusieurs reprises. Or le choix a été fait de mettre des moyens techniques limités sur cet événement. La direction explique qu'il s'agissait d'un choix éditorial de ne pas mettre un focus trop important sur un événement très énergivore.

Les élu.e.s rappellent le contexte d'une alerte sur le service des techniciens vidéo. La qualité empêchée, le conflit de valeurs font partie des risques psychosociaux. Il s'agit d'éléments à prendre en considération dans ce contexte particulier.

La direction estime que cela vaudrait le coup d'avoir un débat de fond sur ce sujet.

C/ Préparation VALP

La direction reconnaît que, dans la mesure du possible le jour de prépa du VALP doit être planifié la semaine précédente, ce qui est généralement le cas.

D/ Dimanche en Politique du 05/01/2023

La direction explique qu'il y a eu un choix par rapport aux contraintes et au contexte. Le tournage devait avoir lieu à 8h30, avec des incertitudes sur la disponibilité du ministre jusque la veille. Il y avait un lieu unique, un seul invité... La rédaction en chef et la direction voulaient une équipe la plus légère possible pour pouvoir faire une mise en place très rapide, et aussi dans une logique de communication et d'image du service public. Le directeur voulait montrer que pour faire une interview d'une personne seule derrière un bureau, la télévision de service public pouvait faire vite et bien. Il n'y avait donc ni scripte, ni cadre éditorial.

Comme cela pouvait avoir un impact sur le montage, la direction dit avoir anticipé une journée de prépa avant et deux journées de montage. Apparemment, les équipes de la Fabrique ont l'habitude de travailler sur ce type de produits sans réalisateur (un entretien dans un bureau).

La validation éditoriale a été faite a posteriori.

Les élu.e.s rappellent qu'il n'est pas acceptable de se passer de scripte sur un tournage d'émission. Ce n'est pas un bon signal à envoyer à cette profession. Les scriptes ne sont pas là juste pour préparer des conducteurs et dire "top". Il s'agit d'une petite musique que les élu.e.s ont l'impression d'entendre sur l'ensemble du réseau. Les élu.e.s précisent aussi que le samedi matin (2e jour de montage), il a été demandé à la scripte du JT de faire une correction sur le générique. La situation et l'impression de servir de laboratoire ont généré de la colère chez les scriptes.

Les élu.e.s demandent pourquoi la direction n'a-t-elle pas sollicité les scriptes pour avoir leur avis sur la possibilité de réalisation de ce tournage dans les conditions qu'elle envisageait ? Et pourquoi la direction n'a pas tout simplement expliqué en amont aux scriptes les conditions particulières de ce tournage et le signal qu'elle souhaitait envoyer au Ministre en venant "sans l'armée mexicaine" ? Les scriptes auraient compris la démarche, plutôt que d'envoyer comme message, "nous n'avons plus besoin de vous" sur les DEP en équipe légère.

5 – DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE RÉGIONALE / PROJET TEMPO

Le 05 janvier, rencontre entre la direction et les Organisations Syndicales pour essayer de trouver un accord de méthode, refusé par 3 syndicats sur les 4 représentatifs. Un CSE central pourrait avoir lieu fin janvier pour éventuellement lancer une info consultation. Il y a eu des appels à candidature pour 4 groupes de travail thématiques sur l'ensemble du réseau. Il y aura un arbitrage sur les profils pour avoir un équilibre parmi les personnes retenues qui travailleront de janvier à mars.

La prochaine réunion de l'instance de proximité aura donc lieu

le mardi 7 février 2023 à 14h00.

Vous pouvez adresser vos remarques ou questions à chaque élu-e individuellement, ou collectivement à l'adresse suivante : rppdl.nantes@gmail.com